

| | |
|--|--|
| Exercice année : 2013, 2014 et 2015 | Contrat d'objectifs 2013-2015 entre la Haute école des arts du Rhin et le Département du Bas-Rhin |
|--|--|

| |
|---------------------------|
| FICHE ACTION - n°1 |
|---------------------------|

| |
|--|
| Titre de l'Action : Ateliers publics organisés par la HEAR à l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg (ESADS) |
|--|

| |
|--|
| Référente : Marie-Cécile FLODERER |
|--|

| |
|---|
| Objectifs de l'action : Encourager et développer les pratiques amateurs |
|---|

| |
|---|
| <p>Description de l'action :</p> <p>Les enseignants de l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg proposent des ateliers publics rue de l'Académie à Strasbourg et à Schiltigheim.</p> <p>La qualité des ateliers est assurée par la qualification des enseignants, tous artistes, enseignants à l'ESADS et titulaires du DNSEP.</p> <p>La HEAR favorisera le lien entre les ateliers publics et l'ESADS (accueil dans les locaux de l'école, contacts avec les enseignants, visites des expositions de la Chaufferie, etc.). En complément de la pratique proposée, les organisateurs des ateliers diffuseront des informations aux participants afin de les inciter à participer à la vie culturelle et artistique du territoire (vernissages, expositions, stages, visites guidées, presse spécialisée, etc.). Les participants seront incités à prendre part à l'Académie d'été des arts (ateliers publics organisés l'été en partenariat avec l'école d'art d'Offenburg).</p> <p>La HEAR mènera une réflexion sur la diversification des publics et la tarification des ateliers. Il sera étudié la possibilité d'étendre au personnel du Département les tarifs préférentiels actuellement appliqués au personnel de la CUS.</p> |
|---|

| | |
|---|--|
| Public visé : tous publics à partir de 15 ans, dont les publics cibles du Département (jeunes, seniors...) | Objectif en termes de participants : 12 à 25 personnes selon la nature de l'atelier |
|---|--|

| |
|---|
| <p>Evaluation annuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers, de participants et éléments qualitatifs. Une enquête de satisfaction sera proposée en fin de convention ; - Diversité des profils de publics inscrits (bénéficiaires des tarifs réduits : étudiants de moins de 25 ans ; usagers aux revenus inférieurs à un QF de 750, personnels CUS et EPCC, seniors (+65ans)...) ; - Variété et renouvellement de l'offre pédagogique. |
|---|

| | |
|--|--|
| Exercice année : 2013, 2014 et 2015 | Contrat d'objectifs 2013-2015 entre la Haute Ecole des Arts du Rhin et le Département du Bas-Rhin |
|--|--|

| |
|---------------------------|
| FICHE ACTION - n°2 |
|---------------------------|

| |
|---|
| <p>Titre de l'Action : Centre de Formation des Plasticiens Intervenants (CFPI)</p> <p><i>Créé en 2000 au sein de l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg (ESADS), le CFPI assure la formation pédagogique d'artistes intervenant en milieu amateur, en particulier scolaire, périscolaire, hospitalier, carcéral, associatif, service culturel, etc. Elle prend la forme de sessions d'une semaine par mois de septembre à mars, dont les contenus pédagogiques sont organisés selon trois modules portant sur la transposition d'un projet artistique en projet d'intervention, la connaissance des milieux d'intervention et les pratiques spécifiques.</i></p> |
|---|

| |
|--|
| <p>Référente :</p> <p>Marie-Cécile FLODERER</p> |
|--|

| |
|--|
| <p>Objectifs de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapprocher la formation du CFPI et les Etablissements d'Enseignement Artistique (EEA) du Département pour créer un échange de savoirs et de pratiques - faciliter l'insertion professionnelle des intervenants formés au CFPI |
|--|

| |
|---|
| <p>Description de l'action :</p> <p>En concertation avec le Service du Développement Artistique du Conseil Général (SDA), la HEAR établira un contact avec les responsables des Etablissements d'Enseignement Artistique (EEA) du département qui proposent des cours d'arts plastiques (Lingolsheim, L'ARES à Strasbourg, Obernai, Villé, Erstein, Molsheim, etc.). Les stagiaires auront la possibilité de faire leur stage dans les EEA.</p> <p>La HEAR facilitera l'insertion professionnelle des stagiaires du CFPI en développant un réseau de contacts. Elle assure la promotion de la formation en diffusant la liste des diplômés du CFPI. Les intervenants formés seront aussi informés de la possibilité de participer à des opérations spécifiques portées par le Département (ex : le parcours du design), et d'intervenir dans le cadre du Contrat Local d'Education à l'Art en projet sur le territoire de l'Alsace Bossue.</p> |
|---|

| | |
|---|--|
| Public visé : responsables des EEA, stagiaires du CFPI | Objectif en termes de participants : 16 stagiaires par an au CFPI |
|---|--|

| |
|--|
| <p>Evaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - taux de remplissage de la formation - nombre d'interventions des stagiaires, caractéristiques des lieux d'intervention - retour des structures d'accueil et des élèves du CFPI - initiatives pour l'insertion des certifiés (diversification des destinataires de la liste des diplômés de l'année : DRAC, institutions culturelles mais aussi mairies, collèges, établissements scolaires, hôpitaux, établissements pénitentiaires, etc.) |
|--|

Exercice année : 2013, 2014 et 2015

Contrat d'objectifs 2013-2015 entre la Haute Ecole des Arts du Rhin et le Département du Bas-Rhin

FICHE ACTION - n°3

Titre de l'Action : La HEAR, partenaire ressource du Département dans le cadre du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques et des actions de sensibilisation des arts plastiques

Référente :
Marie-Cécile FLODERER

Objectifs de l'action :

- Appuyer le Département en tant que partenaire ressource :
 - pour la mise en œuvre du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques (SDDEA)
 - auprès de ses autres partenaires dans le domaine artistique et culturel (ex. CIP, musée Lalique, ...)
- Appuyer le Département dans l'évaluation de l'enseignement des arts plastiques dans les Etablissements d'Enseignement Artistique (EEA)
- Appuyer le Département autour de projets ponctuelles (ex. BDBR – illustrez-vous)
- Proposer des actions ponctuelles de sensibilisation en collaboration avec les services du Département (ex. exposition à l'HDD, Le Vaisseau, ...)

Description de l'action :

La HEAR sera un partenaire ressource du Conseil Général pour la mise en œuvre du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques (SDDEA) en matière d'Arts plastiques.

Dans ce cadre, la HEAR apportera son expertise au Département sur l'enseignement des arts plastiques pour la rédaction du cahier des charges des EEA.

La HEAR apportera ses conseils aux collectivités qui souhaitent mettre en place des ateliers de pratiques sur leur territoire.

La HEAR pourra également être sollicitée pour faire partie du jury du Pass'Jeunes Artistes dans le domaine des arts visuels, et de la commission de suivi, le cas échéant.

Evaluation :

- rédaction du cahier des charges
- participation au jury/commission de suivi

| | |
|--|--|
| Exercice année : 2013, 2014 et 2015 | Contrat d'objectifs 2013-2015 entre la Haute Ecole des Arts du Rhin et le Département du Bas-Rhin |
|--|--|

| |
|---------------------------|
| FICHE ACTION - n°4 |
|---------------------------|

| |
|--|
| Titre de l'Action : Actions de médiation à destination des collégiens et Classes à Horaires Aménagés en Arts Plastiques (CHAAP) |
|--|

| |
|--|
| Référent : Antoine LEJOLIVET |
|--|

| |
|--|
| Objectif de l'action : - Sensibiliser les collégiens aux arts plastiques et susciter leur curiosité - Faire découvrir par la pratique les processus de création artistique à des collégiens |
|--|

| |
|--|
| Description de l'action : La HEAR développe des actions de médiation à destination des collégiens. Sont proposées des visites commentées de La Chaufferie, la salle d'exposition de l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg (ESADS). L'ESADS accueille par ailleurs des Classes à Horaires Aménagés en Arts Plastiques (CHAAP) avec leur professeur. Les collégiens sont accueillis par les enseignants et étudiants dans divers ateliers de l'ESADS : photographie, peinture, gravure, modelage, sculpture. Ces séances donnent lieu à des réalisations personnelles ou collectives, présentées dans une exposition en fin d'année scolaire au collège. Les élèves bénéficient, de plus, de visites commentées des expositions de La Chaufferie. Actuellement, deux classes du collège Louis Pasteur sont accueillies 4 fois dans l'année, à raison de 3 heures par séance. La HEAR est en train de pérenniser ce dispositif. |
|--|

| | |
|------------------------------------|---|
| Public visé : Collégiens | Objectif en termes de participants 24 élèves de 4 ^e et 24 élèves de 3 ^e |
|------------------------------------|---|

| |
|---|
| Evaluation : - nombre de collégiens participant aux classes CHAAP/an - taux d'assiduité des collégiens aux huit séances de 3 heures en CHAAP - appréciation de l'impact des ateliers CHAAP par l'équipe enseignante et éducative du collège sur l'épanouissement des jeunes et leur réussite scolaire - diversité des ateliers proposés - passerelle avec les inscriptions en ateliers publics (ouverts dès 15 ans) |
|---|